

Relaciones Exteriores
10.086

folios 6.

Bruselas, 16.2.1939

Asunto: Pasaportes falsos

Señor Ministro:

Tengo el honor de enviar adjunto algunos artículos aparecidos en los periódicos relativos al establecimiento de pasaportes falsos.

Estos asuntos son perjudiciales para las personas que viajan bajo pasaportes en regla y que pueden aparecer sospechosas por tener un pasaporte costarricense como identificación.

Debo señalarle que diferentes pasaportes emanados de Palma de Mallorca han sido presentados a este Consulado teniendo la firma falsificada del Coronel Pérez Luna, el ex-agregado comercial a la Legación de París.

Habiéndose conocido la falsificación, he rechazado toda visa. No he podido retener los pasaportes en cuestión pues los portadores han estado de viaje por Bruselas y sin domicilio fijo.

No he querido hacer conocer estos hechos a las autoridades belgas sin sus instrucciones, las que ruego me las haga llegar.

Sírvase aceptar señor Ministro, la expresión de mi más alta consideración.

(f) A.Schenck.

Cónsul de Costa Rica.



CONSULAT DE LA REPUBLIQUE
DE
COSTA-RICA
À BRUXELLES

*Traduire la note en espagnol
Canciller*

2

BRUXELLES, LE 16.2.1939
CHANCELLERIE : 61, CHÉE DE HAECHT

Monsieur le Ministre,

Objet: Faux Passeports.-

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint des articles parus dans les journaux concernant l'établissement de faux passeports.-

Ces affaires sont préjudiciables aux personnes voyageant sous le couvert de passeports en règle et qui paraîtront suspects du fait d'avoir un passeport costaricien comme identification.-

Je dois vous signaler que différents passeports émanant du consulat de La Palma (Majorca) ont été présentés à ce consulat portant la signature contre-faite du colonel Perez-Luna, l'ancien attaché commercial à la Légation de Paris.

Ayant reconnu la falsification j'ai refusé tout visa. Je n'ai pu retenir les passeports en question les détenteurs n'étant que de passage à Bruxelles et sans domicile fixe.-

Je n'ai pas voulu signaler ces faits aux autorités belges sans vos instructions et je vous prie de me les faire parvenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères.

SAN JOSE

Le Consul de Costa-Rica

Al. Bernick

Le Sain 15 février 1939
**Une bande de faiseurs
de passeports est arrêtée à Paris**

Huit étrangers sous les verrous

Paris, 13 février.

A Nice, tout récemment, on arrêtaient un Tchèque, Andréa Roth, 50 ans, domicilié à Beausoleil, qui était sur la Côte d'Azur le correspondant unique d'une officine parisienne spécialisée dans l'octroi de passeports faux ou contrefaits. Le directeur de cette officine, Albert Ury, âgé de 37 ans, originaire de Sarreguemines, se disant conseiller juridique, et habitant avenue Malakoff, était aussitôt mis en état d'arrestation.

L'activité de Ury ne se limitait pas à des mariages blancs assurant la nationalité française à des étrangères. Entouré d'acolytes, Ury faisait aussi apposer des visas truqués sur les faux passeports. Ces faux visas émanaient, disait-il, du consulat français de Bari, en Italie, des intermédiaires les amenaient de Milan. La bande usait aussi de faux cachets de la République de Costa-Rica, de la Bolivie et d'un prétendu consulat costaricien installé à Palma de Majorque; et, bien entendu, tout ceci se payait fort cher : 5,000 francs en général.

Une perquisition dans les bureaux de l'avenue Malakoff amena la découverte d'accessoires variés. Plusieurs complices étrangers ont été arrêtés : Philippsborn, sujet allemand, marchand de timbres-poste; Suzanne Gross, femme Rouhaud, une Yougoslave, qui assurait la liaison avec les correspondants de l'agence à l'étranger; Hans Franenkel, démarcheur; Walter Jaffe, chargé des émigrations pour l'Amérique du Sud; Nochim Marschak, qui procurait les passeports en blanc de Costa-Rica; Gerhard Junck, détenteur de 31 formulaires pour l'émigration en Bolivie.

Libre Belgique
15 février 1939

Moyennant cinq mille francs, on avait un époux et on devenait Française

UNE ORGANISATION DE FAUX PASSEPORTS, AYANT SON CEN- TRE A PARIS, PROCURAIT CES FACILITES.

Depuis un certain temps, le nombre des passeports étrangers visés par un soi-disant agent consulaire de France à Bari (Italie), s'accrut d'une façon si insolite qu'il éveilla l'attention de la police mobile de Nice. On enquêta. Il y a quelques jours, des inspecteurs arrêtèrent, au moment où il franchissait la frontière, le correspondant d'une bande qui a été reconnue par la suite comme procurant de faux passeports. Il s'agissait du Tchèque Andreá Roth, 51, villa Frascini, 13, avenue Paul Doumer à Beausoleil (Alpes-Maritimes). Cette prise permit d'approfondir l'affaire.

Des perquisitions eurent lieu à Paris. L'une d'elles amena l'arrestation du chef de la bande, Albert Ury, 37 ans, se disant originaire de Sarreguemines (Lorraine) mais probablement d'origine allemande.

Ury était à la tête d'un bureau de dix employés. C'est là que des étrangers, pour éviter des formalités venaient acheter, à prix d'or, des faux passeports. Les enquêteurs trouvèrent au domicile d'Ury de nombreux dossiers, classés, étiquetés, et une comptabilité remarquablement tenue. Ury avait même établi en son nom un passeport costaricien mais dont il n'eut pas le temps de se servir. Son principal associé, l'Allemand Philipsborn, 44 ans, originaire de Potsdam fut également appréhendé. Ce dernier avoua avoir touché une commission de 21.000 livres à titre de commission pour huit passeports qu'il était allé chercher en Italie.

L'enquête amena en plus l'arrestation du principal démarcheur : Hans Fraenkel, 31 ans, ex-Autrichien, 31, rue Le Marois. En outre, le rabatteur, Walter Jaffe, 63 ans, avocat allemand, 29, avenue Mac-Mahon, chargé plus spécialement de l'Amérique du Sud ; Nuchim Marschak, 51 ans, bijoutier, 35 bis, rue de Maubeuge, originaire de Lublin (Russie) et Français par naturalisation ; Gerhard Junk, 51 ans, 5, cité du Retiro, démarcheur, de nationalité allemande. Ils ont été déférés au Parquet de la Seine.

On s'attend à de nouvelles révélations.

Ainsi procédait Ury : il recherchait un ressortissant français dans le dénuement. Puis il lui remettait une indemnité variable, — souvent 5.000 frs et faisait prononcer son mariage avec une étrangère — qui remboursait la somme à Ury, avec évidemment un surplus qui servait de commission. C'étaient évidemment des femmes qui avaient tout intérêt à opter pour la France ! On les a d'ailleurs entendues au cours de l'enquête. Elles ne connaissaient même pas la langue et fuyaient l'individu auquel elles devaient leur nouvelle nationalité.

FAITS DIVERS

— **A demi asphyxié par le gaz à Schaerbeek.** — Lundi soir les locataires de l'immeuble portant le n. 219 de la rue Verte, à Schaerbeek, sentirent une odeur de gaz qui se dégageait de la mansarde occupée par M. Emmanuel Nagels, âgé de 46 ans. Ils pénétrèrent dans la chambre et trouvèrent M. Nagels étendu sans connaissance. L'infortuné venait d'être intoxiqué par le gaz qui continuait à s'échapper de l'appareil d'éclairage. Les pompiers, après vingt-cinq minutes d'efforts, parvinrent à ranimer la victime. Celui-ci, a été ensuite dirigé sur l'hôpital.

— **Chute dans l'escalier à Molenbeek.** — En rentrant chez lui, lundi soir, M. Ernest Moerenhout, âgé de 52 ans, habitant rue Vanderstichelen, à Molenbeek, a fait une chute au cours de laquelle il s'est blessé gravement aux jambes. Il a été conduit à l'hôpital.

— **Un étage s'effondre à Lessines.** — De notre correspondant :

Dimanche, vers 8 heures, un étage s'est effondré dans un établissement appartenant à M. H. Notté, à Lessines. Une partie des bâtiments est occupée depuis quelques années par une exploitation d'essences médicinales en-dessous de laquelle se trouve une scierie mécanique. C'est l'étage où sont emmagasinées les réserves de plantes médicinales qui a cédé. Les dégâts sont importants.

— **Accident de travail à Balegem.** — De notre correspondant de Termonde :

Lundi après-midi, M. G. Van Herpe, menuisier-mécanicien, échevin à Balegem, aiguissait un couteau à l'aide d'une machine électrique. Soudain Van Herpe fut atteint à la main. Perdant du sang en abondance, la victime a été transportée dans une clinique où une intervention chirurgicale a eu lieu.

— **Un cycliste grièvement blessé à Farciennes.** — De notre correspondant de Charleroi :

Une auto conduite par M. René Gérard, boulanger à Farciennes, rue du Wainage, passait rue du Calvaire, à Farciennes, lorsqu'elle accorcha un cycliste, M. Arthur Martin, domicilié rue de la Montagne.

M. Martin, qui avait été projeté sur le sol, a été relevé blessé gravement aux jambes et à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Charleroi.

— **Le drame conjugal de Pâturages.** — De notre correspondant de Mons :

Nous avons relaté, la semaine dernière, le drame conjugal survenu à Pâturages, drame au cours duquel M. René Ronval, entrepreneur de travaux publics, à Pâturages, tira deux coups de feu sur son épouse née Lise Bouillon. Mme Ronval vient de quitter la clinique où elle avait été transportée, et il n'a pas été possible de procéder à l'autopsie des

MEDIANTE CINCO MIL FRANCOS SE PUEDE TENER UNA ESPOSA Y CONVERTIRSE EN
FRANCES

Una organización de falsos pasaportes, que tiene su centro en París, procura esta facilidades.

Después de un cierto tiempo el número de pasaportes extranjeros visados por uno que se dice agente consular de Francia en Bari (Italia) creció de una manera tan insólita, que trajo la atención de la policía móvil de Niza. Informamos. Hace algunos días los inspectores arrestaron en el momento que pasaba la frontera, al corresponsal de una banda que ha sido reconocida enseguida como procuradora de falsos pasaportes. Se trataba de Andrea Roth, checoslovaco, 51 Villa Fraschini, 13 Avenida Paul Doumer, en Beausoleil (Alpes Maritimes). Esta captura permitió profundizar el asunto.

Las pesquisas tuvieron lugar en París. Una de ellas procuró el arresto del jefe de la banda, Albert Ury, de 37 años, que se dice originario de Sarreguemines (Lorena) pero probablemente de origen alemán.

Ury estaba a la cabeza en una oficina de diez empleados en la cual dos extranjeros, para evitar formalidades, venían a comprar a precio de oro, falsos pasaportes. Los investigadores encontraron en el domicilio de Ury numerosos expedientes, índices, etiquetas y una contabilidad particularmente llevada. Ury se había extendido a su nombre un pasaporte costarricense pero no tuvo tiempo de servirse de él. Su principal asociado, el alemán Philipsborn, de 44 años, originario de Potsdam, fué igualmente aprehendido. Este último había obtenido una comisión de 21.000 liras por ocho pasaportes que fué a buscar a Italia. La sumaria contiene más arrestos de los principales complicados: Hans Fraenkel de 31 años ex-austriaco, 31 Rue Le Marois; Walter Jaffe de 63 años abogado alemán 29 Avenue Mac-Mahon, encargado más especialmente de la América del Sur; Nuchim Marschak de 51 años, joyero, 35 bis Rue de Mau-

-2-

beuge,originario de Liblin,(Rusia) y francés por naturalización; Gerhard Junk, de 51 años, 5 cité du Retiro, de nacionalidad alemana; todos han sido enviados al Tribunal del Sena.

Estamos a la espera de nuevas revelaciones.

Así procedía Ury: se buscaba un súbdito francés en malas condiciones económicas. Le daba una indemnización variable- generalmente 5 mil francos y lo hacia casarse con una extranjera que reembolsaba la suma a Ury con un evidente aumento que servía de comisión. Eran evidentemente mujeres que tenían todo interés en adoptar por Francia. Ellas serán preguntadas en el curso de la investigación. No conocen la lengua y huyeron del individuo de quien adquirieron la nueva nacionalidad.

(Tomado del Libre Belgique 15 de febrero de 1939).

Bruselas, 16.2.1939.

Asunto: Pasaportes falsos

Señor Ministro:

Tengo el honor de enviar adjunto algunos artículos aparecidos en los periódicos relativos al establecimiento de pasaportes falsos,

Estos asuntos son perjudiciales para las personas que viajan bajo pasaportes en regla y que pueden aparecer sospechosas por tener un pasaporte costarricense como identificación.

Debo señalarle que diferentes pasaportes emanados de Palma de Mallorca han sido presentados a este Consulado teniendo la firma falsificada del Coronel Pérez Luna, el ex-agregado comercial a la Legación de París.

Habiéndose conocido la falsificación, he rechazado toda visa. No he podido retener los pasaportes en cuestión pues los portadores han estado de viaje por Bruselas y sin domicilio fijo.

No he querido hacer conocer estos hechos a las autoridades belgas sin sus instrucciones, las que ruego me las haga llegar.

Sírvase aceptar señor Ministro, la expresión de mi más alta consideración.

(f) A.Schenck.-

Cónsul de Costa Rica

UNA BANDA DE FALSIFICADORES DE PASAPORTES HA SIDO ARRESTADA EN PARIS.
OCHO PERSONAS SON LOS DETENIDOS.

París 13 de febrero. En Niza, recientemente ha sido arrestado un checoslovaco Andrea Roth de 50 años de edad domiciliado en Beausoleil, que era en la Costa Azul el corresponsal único de una oficina parisien- se especializada en la concesión de pasaportes falsos o imitados. El di- rector de esta oficina, Albert Ury de 37 años, originario de Sarregue- mines, se dice consejero jurídico, y habita en la avenida Malakoff, ha sido también arrestado. La actividad de Ury no se limitó solamente a ma- trimonios que aseguraron la nacionalidad francesa a extranjeros; junto con sus cómplices Ury hacía también posible las visas sobre los falsos pasaportes. Estas falsas visas emanaban, decía él, del consulado francés en Bari (Italia) y por medio de intermediarios los enviaban de Milán. La banda usó también de falsos sellos de la República de Costa Rica, de Bo- livia y de un pretendido consulado costarricense instalado en Palma de Ma- llorca; y todo esto se pagaba bien: 5000 francos por lo general. Una inspección en las oficinas de la Avenida Malakoff trajo el descubri- miento de varios accesorios. Numerosos cómplices extranjeros han sido arrestados: Philipsborn, sujeto alemán, comerciante en estampillas; Suzan- ne Gross mujer de Rouhaud, una yugoeslava que aseguraba la unión con los corresponsales de la agencia en el extranjero; Hans Franenkel, comercian- te; Walter Jaffe encargado de la emigración para la América del Sur; No- chim Marschak, que procuraba los pasaportes de Costa Rica en blanco; Ger- hard Junck portador de 31 formularios para emigración en Bolivia. (Tomado de Le Soir, del 5 de febrero de 1939).-